



# Prairies et forêts inondables du Val de Saône

## entre Chalon et Tournus et de la Basse Vallée de la Grosne

### Localisation et caractéristiques du site

Ce territoire inondable, implanté entre les confluences de la Saône avec la Grosne (au nord) et avec la Seille (au sud), représente une entité écologique particulièrement riche.

Tributaires tout au long de l'année des variations du régime hydrique de la Saône, les habitats, la flore et la faune présents sur le site sont

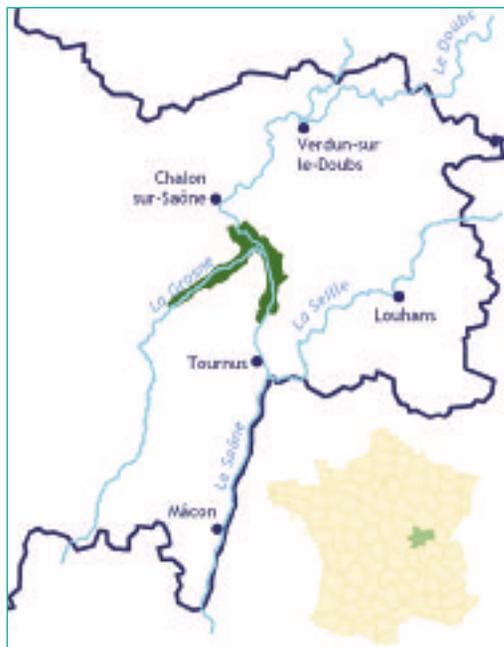
variés et souvent rares à l'échelle nationale voire européenne.

Ainsi, des sols sains aux sols les plus humides s'étendent des prairies inondables de fauche et de pâture caractérisées par la présence de nombreuses espèces végétales à forte valeur patrimoniale : **Gratiolle officinale**, **Violette élevée**, **Renoncule à feuilles d'Ophioglosse**, **Orchis brûlée**, **Orchis grenouille**, **Orchis à fleurs lâches** et **Fritillaire pintade**.

Notons que ce site est également classé au titre de la **Directive Oiseaux** puisqu'il accueille en période de reproduction plusieurs espèces d'oiseaux remarquables telles que le **Râle des genêts**, espèce en régression à l'échelle européenne (ici sont recensés les



Orchis grenouille © Nicolas Terrel



Triton crêté © Fotolia

### Présentation du site

#### Référence :

Directive habitats Faune Flore - FR26000976

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Superficie : 6 171 ha

Nombre de communes concernées : 19

Altitude min-max : 170 m - 190 m

Région biogéographique : Continentale

#### Autres sites à proximité :

La surface de ce site intersecte la Zone de Protection Spéciale FR2612006 *Prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire*

#### Principaux enjeux :

Prairies et forêts inondables - Zones humides - Faune et flore remarquables (Cuivré des marais, Triton crêté, Gratiolle officinale...)

Cuivré des marais © Fotolia



derniers couples de Bourgogne), le **Courlis cendré** et la **Cigogne blanche**.

Les bas fonds les plus humides sont utilisés pour le frai du **Brochet**.

Quelques parcelles de **forêts alluviales à bois dur** dans le lit majeur (chênaie pédonculée à Frêne et Orme) et plus localement des **forêts à bois tendre** (Aulne et Saule) sont recensées.

Les **milieux aquatiques** tels que mares et bras morts présentent une végétation à forte valeur patrimoniale accueillant aussi de nombreuses espèces de **libellules**, de **papillons** et **amphibiens**.

Prairie inondable © Nicolas Terrel



## Quels enjeux sur ce site ?

L'**agriculture** est la principale activité économique du site Natura 2000. Basée traditionnellement sur la polyculture et l'élevage, elle tend toutefois à évoluer vers des pratiques plus intensives et vers la céréaliculture.



Prairie pâturée © Nicolas Terrel

Les prairies inondables, encore bien présentes, constituent ainsi un des enjeux principaux du site : l'objectif est d'y **maintenir une activité agricole adaptée** à leur conservation tout en préservant leur valorisation économique. Ces prairies disparaissent parfois au profit de peupleraies ou de carrières.

Quelques reliquats de **forêts alluviales** (y compris ripisylve) persistent également sur le site. De très grand intérêt écologique, ces milieux sont dans des états de conservation assez hétérogènes et nécessitent une attention toute particulière en terme de gestion.

Enfin, de nombreuses **zones**

**humides** existent encore sur le site mais elles sont également de plus en plus menacées : elles disparaissent lors des retournements de prairies, sont souvent déconnectées du lit mineur par des ouvrages hydrauliques ou se dégradent peu à peu faute d'entretien régulier. La récréation ou l'entretien de tels milieux est également un des enjeux principaux du Document d'objectifs.



Fauche tardive © Nicolas Terrel

## Quels contrats possibles ?

Plusieurs types de contrats rémunérés sont proposés aux usagers et gestionnaires du site en fonction de leur activité et des milieux naturels concernés.

**Quelques exemples :**

**Sur les zones agricoles :**

- Fauche des prairies retardée à partir du 15 juillet
- Absence de fertilisation
- Limitation de la pression de pâturage
- Reconversion de cultures en prairies
- Mise à l'herbe du bétail retardée
- Entretien de haies et de mares
- Entretien des arbres « têtards »

Restauration d'une zone humide  
© Nicolas Terrel



**Hors zones agricoles :**

- Maintien d'arbres isolés sénescents ou d'îlots de sénescence
- Mise en place de régénération assistée en forêt
- Restauration de secteurs de ripisylve
- Restauration de bras morts, frayères, mares, zones humides
- Entretien des arbres « têtards »

**Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :**



**EPTB Saône & Doubs**  
220 rue du Km 400 - 71000 MACON  
Tél : 03 85 21 98 12  
Fax : 03 85 22 73 45  
info@eptb-saone-doubs.fr  
www.eptb-saone-doubs.fr  
http://eptb-saone-doubs.n2000.fr

**DREAL de Bourgogne**  
www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

**DDT de Saône-et-Loire**  
www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr



Portail du réseau Natura 2000 :  
www.natura2000.fr